



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2023 - 2024



Blanche de Castille
1 avenue de la Bretèche - 78150 Le Chesnay
01.39.23.14.30 - b2c@blanche-de-castille.fr

Chers parents, chers élèves

Vous trouverez dans ce livret l'intégralité des activités périscolaires proposées dans l'établissement.

Les activités sont détaillées et les modalités d'inscription sont précisées à chaque fois.

Pour valider votre inscription, **merci de retourner impérativement au responsable de vie scolaire de votre enfant la page inscription** (p. 22). Attention, pour l'Association Sportive et le Théâtre de la Clarté des fiches supplémentaires sont à remplir et à retourner aux personnes indiquées.

ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ÉCOLE :

• Chœur Liturgique	Du CE1 au CM2	p. 8
• Cooking & Art Club	De la GSM au CM2	p. 13
• Little Einstein	De la GSM au CM2	p. 16
• Mercredi c'est Piloti	De la GSM au CM2	p. 18
• My happy little school	GSM et CP	p. 19
• Our English Club	Du CE1 au CM2	p. 20
• Théâtre de la Clarté	Du CP au CM2	p. 21

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU COLLÈGE :

• Association sportive	De la 6 ^e à la Terminale	p. 2
• Atelier d'écriture créative partagé	De la 6 ^e à la Terminale	p. 4
• Chœur Gospel	De la 6 ^e à la Terminale	p. 7
• Chorale du collège	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 9
• Club Échecs	De la 6 ^e à la Terminale	p. 11
• Club Théâtre Collège	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 12
• Improviation	De la 6 ^e à la Terminale	p. 14
• Initiation au Bridge	6 ^e / 5 ^e	p. 15
• Magick Makers	De la 6 ^e à la 3 ^e	p. 17

ACTIVITÉS PROPOSÉES AU LYCÉE :

• Association sportive	De la 6 ^e à la Terminale	p. 2
• Atelier d'écriture créative partagé	De la 6 ^e à la Terminale	p. 4
• Atelier scientifique - Lab+ / bio +	2 ^{de}	p. 5
• Brevet d'initiation à l'aéronautique	2 ^{de}	p. 6
• Chœur Gospel	De la 6 ^e à la Terminale	p. 7
• Ciné club	Lycée et Prépa	p. 10
• Club Échecs	De la 6 ^e à la Terminale	p. 11
• Improviation	De la 6 ^e à la Terminale	p. 14

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive offre à tous les élèves du collège et du lycée qui souhaitent s'inscrire, la possibilité de **se perfectionner** dans différentes activités sportives déjà abordées dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive.



Tout élève peut participer, quel que soit son niveau sportif. L'UGSEL offre la possibilité à chacun de **participer à des compétitions** adaptées à son propre niveau, où tous peuvent **prendre du plaisir**, fondement d'une pratique physique, présente et future, assidue.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription à une activité est de 180 € par an.
- Les inscriptions se font via votre **espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 3 fois : un premier règlement de 60 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis deux factures complémentaires de 60 € seront émises début janvier et début avril. Ces sommes seront portées sur votre compte famille et débitées selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous avez la possibilité de régler une partie via la **carte Pass +**. Une fois la transaction effectuée sur le site www.passplus.fr, il vous faudra envoyer par mail à l'adresse de l'AS (b2cas@blanche-de-castille.com), le ticket affecté à l'activité de votre enfant ainsi que sa date naissance **avant le 31 décembre 2023**. Une déduction du montant Pass + sera effectuée. Sans ce ticket vous serez débité de l'intégralité du montant de l'inscription.
- **La cotisation à l'Association sportive est indépendante du règlement**. Son montant s'élève à 20 € et couvre les dépenses pour les assurances, les licences, les transports pour les compétitions et l'achat de matériel. **La cotisation se règle par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Blanche de Castille**.
- **Les inscriptions auront lieu du 4 au 8 septembre 2023.**

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

- La fiche de renseignements (p. 23)
- Une photo d'identité récente
- Un chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive Blanche de Castille (cotisation à l'Association)

Dossier à remettre sous enveloppe au professeur référent de l'activité concernée lors du 1^{er} cours ou au bureau des sports dans le gymnase avant le vendredi 8 septembre 2023.

Activités proposées par l'AS Blanche de Castille

ACTIVITÉS	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	PUBLIC CONCERNÉ	PLACES DISPONIBLES
BADMINTON <i>Loisir / Compétition</i>	Mardi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	Collège / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Madame Pelletier-Rimbert</i>			
BASKET	Jeudi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air / Cour du Collège	Collège / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Valenza</i>			
CROSS FIT	Mardi 17h30-19h00	Salle musculation Pasteur	4 ^e / 3 ^e / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Valenza</i>			
DANSE <i>Hip Hop / Modern Jazz</i>	Mercredi 13h00-14h30	Dojo Bâtiment Collège	Collège / Lycée	30
	<i>Responsable de l'activité : Madame Rosanne</i>			
ESCALADE <i>Débutant</i>	Jeudi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	6 ^e / 5 ^e / Débutant Collège	25
	<i>Responsable de l'activité : Madame Lombard</i>			
ESCALADE <i>Perfectionnement et compétition</i>	Mardi 17h00-18h30	Gymnase Bel-Air	4 ^e / 3 ^e / Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Bauguin</i>			
NATATION	Mercredi 13h30-14h30	Piscine du Chesnay	Collège	25
	Mercredi 14h30-15h30	Piscine du Chesnay	Lycée	25
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Delaporte</i>			
VOLLEY	Mercredi 13h00-14h30	Gymnase Bel-Air	Collège / Lycée	30
	<i>Responsable de l'activité : Monsieur Bauguin</i>			

**Les inscriptions se font sur votre espace École Directe du 4 au 8 septembre 2023.
Si vous ne voyez pas l'activité souhaitée, c'est que celle-ci est complète.**

Toutes les activités débuteront la semaine du 11 septembre 2023.

**Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22)
et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.**

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE PARTAGÉ

Activité proposée de la 6^e à la Terminale

Coordinateur : Madame Pérez

Site : Bel-Air



L'Atelier d'écriture créative partagé permet à chaque personne, quels que soient son âge, ses compétences et son histoire, d'accéder à son potentiel créateur et de construire ses facultés d'expression.

Par l'alternance très serrée de temps d'écriture et de temps de partage, chacun prend sa place dans l'énergie créatrice du groupe : l'écriture est soutenue par l'échange et l'échange donne une impulsion à l'écriture. Grâce à l'écoute bienveillante des autres, la vie de chacun trace son chemin et trouve les mots dont il a besoin et qui l'étonnent. Communication intra et inter personnelles se nourrissent mutuellement.

Ces ateliers construisent une bulle de bien-être : les personnes s'y expriment, s'y révèlent, s'y dévoilent ; l'expression est souvent surprenante, l'écoute active ; chaque personnalité accède à sa propre intériorité par l'intermédiaire de l'autre, son semblable, et les textes parfois se répondent en de troublants échos.

Chacun accueille sans jugement les mots de ses pairs et ce dispositif construit une communication riche, profonde, apaisée ; naturellement respectueuse, elle transforme radicalement les tensions et soulage l'isolement.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier est proposé pour deux groupes de dix élèves par session.
- Collège : séances d'1 heure, de 12h00 à 13h00 (6^e/5^e) et de 13h00 à 14h00 (4^e/3^e) jour à fixer sur la pause méridienne.
- Lycée : séances d'1 heure et 30 minutes, de 17h00 à 18h30 le mardi.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription à un atelier de six séances est de **40 € pour un collégien (session de 6 heures) et 60 € pour un lycéen (session de 9 heures)**.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 1 fois avec un règlement de 40 € ou de 60 € (par carte bancaire sur École directe) selon si l'enfant est au collège ou au lycée.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

ATELIER SCIENTIFIQUE - LAB + / BIO +

Activité proposée en 2^{de}

Coordinateurs : Madame Korotchansky / Madame Audiot

Site : Bel-Air



LAB+ / BIO + est une option proposée aux élèves de 2^{de} désireux d'approfondir les SVT et SPC. Ces élèves se doivent d'être sérieux, curieux, un minimum autonome, désireux de manipuler, de réviser et d'apprendre. Cette option a plusieurs objectifs :

- **LAB + (SPC) - entraînement aux manipulations en laboratoire :**
Les expériences proposées seront du même type que celles vues en classe et elles seront également hors-programme, mais l'étude en découlant permet de réinvestir les méthodes d'analyses nouvellement acquises.
 - Quelques exemples de séances abordées au cours de l'année : la préparation de solutions par dilution et dissolution, le principe de l'extraction par solvant, la loi de Beer-Lambert, l'absorbance, la pH-métrie et les indicateurs colorés, mais aussi la sécurité et les précautions en laboratoire.
 - Avec de nouveaux appareils et matériels : l'ampoule à décanter, la burette graduée, la fiole jaugée, le spectrophotomètre, le spectroscope...
- **BIO + (SVT) - approfondissement des SVT :**
 - Découverte-manipulations, dissections, logiciels du lycée, expérimentation assistée par ordinateurs... Chacun manipule à son rythme, et avance avec sérénité ! Une formule qui permet d'être à l'écoute des questions. Il s'agit d'aborder des thèmes de biologie humaine en dehors du programme scolaire et qui suscitent de nombreuses interrogations des élèves.
- **Un entraînement aux écrits de contrôles et contrôles communs :**
Les notions réinvesties autrement et des exercices d'investigation permettent de vérifier que le cours est acquis et compris.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le jeudi de 16h00 à 17h30 en alternance SPC / SVT.
- Les élèves doivent être motivés et intéressés par les sciences.
- Le groupe ne dépassera pas 18 élèves.

INSCRIPTION

- Possibilité de s'inscrire à un seul atelier ou aux deux.
- Le montant de l'inscription est de :
 - 250 € pour les ateliers Lab+ et Bio+
 - 140 € pour un seul atelier (Lab+ ou Bio+)
- Les inscriptions se font via votre **espace parents École directe/paiement en ligne**.
Si vous choisissez deux ateliers, le règlement s'effectue en 2 fois : un premier règlement de 125 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis une facture complémentaire de 125 € sera émise début janvier. Cette somme sera portée sur votre compte famille et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
Si vous choisissez un seul atelier, le règlement s'effectue en 1 fois avec un règlement de 140 € par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

BREVET D'INITIATION À L'AÉRONAUTIQUE

Activité proposée en 2^{de}

Coordinateurs : Monsieur et Madame Rocci

Site : Bel-Air



Le Lycée Blanche de Castille propose une formation au BIA en partenariat avec l'aéro-club de Courbevoie basé à l'aérodrome de Saint-Cyr l'école.

Entrez dans le monde passionnant de l'aviation à travers un parcours pédagogique qui vous permettra d'apprendre comment vole un avion, sa structure, les bases de la météorologie et de la navigation, ou encore l'histoire de l'aviation et qui comprend aussi un vol d'initiation au pilotage et à la navigation avec un instructeur à l'aéro-club de Courbevoie.

Le BIA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale. C'est aussi un formidable outil pour mettre en pratique de manière ludique des matières aussi variées que les mathématiques, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences de la vie et de la terre, la géographie, l'histoire, ou le français.

L'examen, organisé par l'Académie de Versailles est sous forme d'un QCM sur : connaissance des aéronefs, aérodynamique et mécanique du vol, météorologie, navigation et sécurité des vols, histoire de l'aéronautique et de l'espace. Une épreuve facultative sur l'anglais aéronautique est également proposée aux candidats.

La filière aéronautique est une voie d'excellence... Les jeunes, filles ou garçons, qui choisissent de s'engager dans cette voie exigeante et rigoureuse doivent être avant tout motivés et passionnés. Le BIA est une première étape : c'est la possibilité de passer du rêve à la réalité... de vérifier sa motivation et de préparer son orientation vers les différents métiers qu'offre cette filière aéronautique.

DÉROULÉ DES COURS

- Les cours (d'une durée de 2 fois 1 heure) auront lieu le lundi de 17h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 15h00.
- Les cours sont données par M. et Mme Rocci.
- Le livre « Initiation à l'Aéronautique », Ed. CEPADUES est recommandé.
- Cette formation n'ouvrira qu'à partir de 10 inscrits minimum.

INSCRIPTION :

- Le montant de l'inscription est de 250 €.
- L'inscription à l'activité se fait via votre **espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 2 fois : un premier règlement de 125 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis une facture complémentaire de 125 € sera émise début janvier. Cette somme sera portée sur votre compte famille et débitée selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

CHŒUR GOSPEL

Activité proposée de la 6^e à la Terminale

Coordinateur : Madame Guérin

Site : Bel-Air



Né aux États-Unis au début du XX^e siècle, le Gospel est aujourd'hui populaire aux quatre coins du monde.

Issu de chants africains et des berceuses ou gavottes européennes, ce fabuleux mélange d'influences musicales (et de cultures) rend gloire de manière très vivante à un Dieu bien vivant.

Le Chœur Gospel est ouvert à tous les collégiens et lycéens aimant chanter. Il sera invité à se produire lors d'événements marquants du collège et du lycée.

Un petit topo d'introduction présentera chaque nouveau chant pour en comprendre les dimensions spirituelles autant que musicale.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier fonctionnera une fois par semaine le vendredi de 12h00 à 13h00.
- Chaque séance commencera par un échauffement du corps et de la voix.
- Cette formation n'ouvrira qu'à partir de 10 inscrits minimum.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 75 € par an.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 1 fois avec un règlement de 75 € (par carte bancaire sur École directe).
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

CHŒUR LITURGIQUE

Activité proposée aux élèves du CE1 au CM2

Coordinateur : Madame Pillet

Site : Pasteur



Chanter en chœur, c'est d'abord participer de très près à la liturgie ! Chanter c'est prier deux fois !

Chanter en chœur, c'est aussi partager un répertoire très riche en développant l'écoute, l'ensemble, le collectif ! Joie donnée à ceux qui reçoivent notre chant et joie personnelle de chaque participant à développer sa voix, l'appivoiser et la faire grandir !

DÉROULÉ DES SÉANCES

- 45 minutes de pause musicale et vocale le lundi de 12h15 à 13h00.
- Début des séances après les vacances de la Toussaint

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de **85 €**.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 1 fois avec un règlement de 85 € (par carte bancaire sur École directe). Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

CHORALE DU COLLÈGE

Activité proposée de la 6^e à 3^e
Coordinateur : Monsieur Nodier
Site : Bel-Air



Le collège va se doter d'une toute nouvelle chorale. Elle est ouverte à tous les élèves du collège.

La chorale, ce n'est pas seulement chanter, c'est aussi faire partie d'un groupe soudé d'élèves partageant la joie de faire de la musique ensemble et pour les autres.

La chorale fera partie de la vie musicale de l'école tout au long de l'année.

Les choristes recevront une solide formation vocale et musicale, et le travail sur la présence scénique les aidera à développer une précieuse confiance en eux.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier fonctionnera une fois par semaine le mercredi de 13h00 à 14h

INSCRIPTION

- L'activité est gratuite, il n'y a donc pas de frais d'inscription.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

CINÉ-CLUB

Activité proposée au lycée et en prépa

Coordinateur : Mesdames Kretzmeyer, Laurent, Perez, Bazin de Jessey

Site : Bel-Air



« Le cinéma ne dit pas autrement les choses, il dit autre chose. » Eric Rohmer

Le ciné-club de Blanche de Castille propose, aux élèves de lycée et de prépa inscrits, une séance de cinéma à l'auditorium de l'établissement ou ponctuellement dans une salle de cinéma à proximité. La séance est introduite par une des organisatrices ou un professionnel du cinéma. Après la projection du film est organisé un temps d'échange et de débat.

Le ciné-club vise à la construction d'une culture cinématographique riche et variée, qui donne à admirer, à réfléchir, à échanger et à comprendre le monde. Pour ce faire, nous verrons des films récents mais aussi des chefs-d'œuvre classiques, des films français, américains mais aussi anglais, japonais, italiens, turcs... Autant d'ouvertures culturelles qui nourrissent l'âme et les savoirs. Le ciné-club permettra également une familiarisation avec les différents aspects de la création, la réalisation et la diffusion des films et les très nombreux métiers du cinéma grâce à l'intervention de professionnels du cinéma.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Le ciné-club se tiendra une fois par mois le jeudi à 17h15 et se terminera vers 19h30, en fonction de la longueur du film.
- La date de la première séance sera communiquée à la rentrée.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de **40 €**.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 1 fois avec un règlement de 40 € (par carte bancaire sur École directe).
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

CLUB ÉCHECS

Activité proposée de la 6^e à la Terminale

Coordinateur : Monsieur Vareille

Site : Bel-Air



Le jeu d'échecs est une activité d'éveil permettant le développement de qualités tant intellectuelles (mémoire, concentration, esprit d'analyse et de synthèse, rigueur et logique) que comportementales (maîtrise de soi, esprit de décision, respect d'autrui et des règles).

Les cours sont animés par un professeur du club d'échecs du Chesnay, Maître international, depuis 20 ans. Chaque séance comprend 2 étapes : 20 minutes de théorie et 40 minutes d'exercices pratiques. Un tournoi interne se déroule en permanence, récompensé en fin d'année (coupes et médailles).

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Un cours d'une heure par semaine (le lundi).
- Les cours auront lieu dans le bâtiment Sainte Ursule de 12h00 à 13h00 pour les 6^{es} et 5^{es} et de 13h00 à 14h00 pour les 4^{es}, 3^{es} et lycéens.
- Début des cours le lundi 25 septembre 2023.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 170 €.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 3 fois : un premier règlement de 60 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis deux factures complémentaires de 60 et 50 € seront émises début janvier et début avril. Ces sommes seront portées sur votre compte famille et débitées selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

CLUB THÉÂTRE COLLÈGE

Activité proposée de la 6^e à la 3^e

Coordinateur : Léva Compagnie - Monsieur Blanchard

Site : Bel-Air



Cet atelier est proposé aux élèves du collège à partir de la 6^e. C'est une occasion, non seulement d'initiation au plaisir théâtral, mais aussi d'épanouissement privilégié, d'apprentissage de la maîtrise de soi et de la vie en groupe. Outre la préparation d'une représentation de fin d'année, l'objectif sera fixé sur trois points : éveil à soi, puisque le comédien est l'instrument de son art ; éveil aux autres, la pratique théâtrale étant avant tout un art d'échange et de partage ; sensibilisation aux techniques du théâtre.

À la fin de l'année scolaire, le Club Théâtre donne une représentation à l'occasion du Festival de Blanche.

Pour chaque atelier, le nombre d'inscriptions est limité. Toute absence doit faire l'objet d'un mot d'excuse des parents. Le club théâtre est animé par un comédien et metteur en scène, intervenant, Daniel Blanchard (Léva Compagnie), qui du fait de son activité, sera contraint de s'absenter six séances au cours de l'année. Tous les élèves seront informés, à l'avance, de ces ateliers supprimés.

Le montant de l'inscription tient compte de ces absences programmées. En dehors de ces périodes d'absence, si Monsieur Blanchard venait à annuler un atelier, il serait « rattrapé », en fonction de l'emploi du temps des élèves et de leurs disponibilités. Merci de votre compréhension.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Atelier des 6^{es} : le vendredi, de 16h00 à 17h15.
- Atelier des 5^{es} / 4^{es} / 3^{es} : le vendredi, de 17h15 à 18h45.
- Début des cours le vendredi 22 septembre 2023.
Le début des cours est avancé au mois de septembre, en raison d'absences professionnelles en octobre.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 231 € par an.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 3 fois : un premier règlement de 77 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis deux factures complémentaires de 77 € seront émises début janvier et début avril. Ces sommes seront portées sur votre compte famille et débitées selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

COOKING & ART CLUB

Activité proposée de la GSM au CM2

Coordinateur : Alexia Backhouse (By Backhouse / My Happy Little School)

Site : Pasteur



Cooking Club fête ses dix ans et à l'occasion se refait une beauté en permettant aux cuisiniers en herbe de sortir leurs pinceaux afin de révéler les Michel-Anges en eux !

Une semaine cooking, une semaine art, **in English Please** ! Des recettes aussi bien sucrées que salées à rapporter à la maison pour le plus grand plaisir de toute la famille. Des projets artistiques à la rencontre de grands artistes et de mouvements de l'art, mais aussi packaging, construction...

Dans un cadre positif et bienveillant, les enfants apprennent l'anglais par immersion et par l'action : « hands on learning » au sein d'une équipe de natifs Anglais qui ont une réelle passion de transmettre aux enfants **YES WE CAN** ! Les enfants sont encouragés à se faire confiance et notre vocation est de les aider à développer leur confiance en eux.

Pour en découvrir plus sur notre philosophie vous êtes invités à venir vous promener sur notre site : www.my-happy-little-school.com

Renseignements au 06.71.51.06.44.

Afin de garantir la place de votre enfant nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances ont lieu le lundi de 16h15 à 17h45 dans la salle de restauration des maternelles et dans la salle des maitres à Pasteur.
- Ouvert de la GSM au CM2, pour les enfants bilingues et non bilingues. En fonction des inscriptions deux groupes peuvent ouvrir soit par niveau d'anglais soit par âge.
- Tout le matériel est fourni hormis un Tupperware que les enfants doivent apporter.
- Début des cours le lundi 11 Septembre 2023.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 715 € par an ou bien 375 € par semestre
- Les inscriptions se font directement auprès de Alexia Backhouse par mail alexia.backhouse@live.fr avec pour objet de mail « B2C Cooking Art Club NOM et prénom de l'enfant ».
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

IMPROVISATION

Activité proposée de la 6^e à la Terminale

Coordinateur : Monsieur Lucas Krief

Site : Bel-Air



Une pédagogie dynamique et joyeuse fondée sur l'action. L'improvisation théâtrale révèle vos forces.

Développer sa confiance en soi, ses capacités d'adaptation face à l'imprévu, gagner en clarté et en aisance à l'oral, autant d'outils dont nos jeunes ont particulièrement besoin à l'approche du baccalauréat et des études supérieures.

L'improvisation théâtrale est une technique d'enseignement, permettant de développer la créativité, l'écoute, la construction collective. L'acteur joue sans texte prédéfini, sans décor et sans costume, sans mise en scène préalable, selon son inspiration.

Sous forme d'ateliers à une fréquence d'une fois par semaine, Lucas Krief, formateur et comédien de la LITCHI (*Ligue d'Improvisation Théâtrale du Chesnay Inventif*), vous apprendra les techniques de l'improvisation théâtrale : jouer avec les autres, accepter, construire, oser, développer son imaginaire et surtout s'amuser et rire ensemble !

L'atelier est proposé pour deux groupes :

- 6^e / 5^e / 4^e

- 3^e / 2^{de}

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les ateliers fonctionnent le mercredi :
 - de 13h30 à 15h00 pour les 6^{es} / 5^{es} ;
 - de 15h00 à 16h30 pour les 4^{es} / 3^{es} et 2^{des}.
- Possibilité d'ouvrir l'atelier sur un autre créneau pour les 1^{res} et Terminales.
- Cours d'essai gratuit le mercredi 13 septembre 2023.
- Début des cours le mercredi 20 septembre 2023.
- Pour plus d'information : 06.63.55.48.26.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 336 € par an.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 3 fois : un premier règlement de 112 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis deux factures complémentaires de 112 € seront émises début janvier et début avril. Ces sommes seront portées sur votre compte famille et débitées selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

INITIATION AU BRIDGE

Activité proposée aux élèves de 6^e / 5^e

Coordinateur : Monsieur Vandeputte

Site : Bel-Air



Le 15 mars 2022, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et la fédération française de bridge ont renouvelé leur convention cadre pour les années 2022 à 2025 (PJ).

Jouer au bridge développe le sens de l'analyse, de l'anticipation, de la stratégie et de la maîtrise de soi. Pratiqué avec un partenaire, il requiert le contrôle de sa relation à l'autre.

Outre les cours, les élèves qui le souhaitent, peuvent participer à des tournois juniors organisés en soirée, une fois par mois, à Feucherolles, par le Comité du Val de Seine. Facultatifs, ces tournois sont une bonne façon de mesurer ses progrès et souvent une stimulation forte pour se perfectionner. Le transport est organisé par les Initiateurs, avec ou sans l'aide de parents d'élèves selon le nombre de participants. Une autorisation des parents sera demandée au préalable.

En fin d'année scolaire 2022/2023, deux élèves de Blanche sont devenus champion de France de deuxième année de bridge lors des compétitions des écoles de bridge qui se sont déroulées en juin à Strasbourg.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les cours sont donnés par des initiateurs bénévoles du Cercle Versaillais de Bridge en suivant la méthode d'apprentissage mise au point par la Fédération Française de Bridge et largement reconnue, même à l'étranger. Ils se déroulent au sein de l'établissement à raison d'une heure par semaine, soit environ une vingtaine de cours par an.
- Début des cours en septembre 2023 (salle de classe à préciser).
Attention, le nombre de place est limité à 16 élèves.
- Horaire : le lundi 12h00 - 13h00.
- Personne à contacter : Patrick Vandeputte - vandeputte.versailles@gmail.com - 06.80.12.94.59.

INSCRIPTION

- Le coût de cette initiation est de 20 € par élève et par an (*Règlement par chèque à l'ordre de DJCVDS*).
Cette somme couvre, la participation aux frais, la licence et l'inscription à la Fédération Française de Bridge, nécessaire pour bénéficier d'une assurance.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

LITTLE EINSTEINS by MY HAPPY LITTLE SCHOOL

Activité proposée de la GSM au CM2

Coordinateur : Alexia Backhouse (My Happy Little School)

Site : Pasteur



MY HAPPY LITTLE SCHOOL : Learning and Growing through love and care.

Little Einsteins est notre tout nouveau programme qui combine STEM (Science, Technology, Engineering, Mathematics), la découverte de l'histoire et de la géographie, et le renforcement de l'écriture créative.

Des grands projets tout au long de l'année, par exemple l'écriture d'un livre, la création d'un robot, la découverte de l'entrepreneuriat, des expériences... Notre approche pédagogique est le « hands on learning », apprendre en faisant et en utilisant les cinq sens. À travers notre groupe WhatsApp vous vivez avec nous nos séances. Les enfants sont encouragés à se faire confiance et à faire briller leurs talents, notre vocation est de les aider à développer leur confiance en eux.

Pour en découvrir plus sur notre philosophie vous êtes invités à venir vous promener sur notre site www.my-happy-little-school.com

Renseignements au 06.71.51.06.44.

Afin de garantir la place de votre enfant nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances sont encadrées par une équipe professionnelle de natifs Anglais qui ont une réelle passion de transmettre aux enfants **YES WE CAN !**
- Les séances ont lieu le jeudi de 16h15 à 18h00, dans la salle de restauration des maternelles et dans la salle des maîtres à Pasteur.

INSCRIPTION

- Tarif annuel : 725 € par enfant.
- Les inscriptions se font directement auprès de Alexia Backhouse par mail alexia.backhouse@live.fr avec pour objet de mail « B2C LITTLE EINSTEINS - NOM et prénom de l'enfant ».
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

MAGIC MAKERS

Activité proposée aux élèves de la 6^e à la 3^e

Coordinateur : Magic Makers

Site : Bel-Air



Cette activité périscolaire a plusieurs objectifs : s’amuser, développer ses compétences solides en programmation informatique et sa capacité de réflexion.

Tout au long de l'année, vos enfants vont s'initier la programmation par bloc et la modélisation 3D en créant des applications mobiles, des jeux vidéo et des animations de personnages. Ce parcours leur permettra d'acquérir la logique de la programmation avec des outils faciles d'accès, permettant de créer des projets relativement complexes.

Ils réaliseront ainsi des projets numériques qui leur ressemblent en les créant de A à Z.

Cet atelier est destiné aux collégiens de la 6^e à la 3^e qui souhaitent découvrir l'univers du code et de la création numérique avec des outils avancés

DÉROULÉ DES SÉANCES

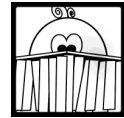
- Ces ateliers auront lieu à Blanche de Castille de 17h00 à 18h30 le jeudi pour les élèves de la 6^e à la 3^e.
- Les groupes sont limités à 12 élèves (inscription enregistrée par ordre d'arrivée).
- Comme chaque année, le programme est retravaillé afin d'éviter toute redite dans le cursus d'apprentissage de votre enfant.
- Début de l'activité le jeudi 21 septembre 2023.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 650 € par an. Le règlement est possible en 10 fois (65 € par mois). L'inscription se fait uniquement sur le site web <http://www.magicmakers.fr>.
- Jusqu'au 14 juillet vous pouvez bénéficier du code « MM23 » qui vous offre 10% de réduction sur l'atelier hebdo de l'année prochaine.
- Pour plus d'informations vous pouvez contactez Magic Makers sur <http://www.magicmakers.fr> ou par téléphone au 07 57 90 54 26 ou bien encore par mail inscription@magicmakers.fr
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

MERCREDI, C'EST PILOTI

Activité proposée de la GSM au CM2
Responsable de l'activité : Laury Parsy
Site : Pasteur



L'association « PILOTI pour se construire » a été créée en 2014, entre autres, suite à la réforme des rythmes scolaires et la volonté de répondre aux besoins des villes pour encadrer et animer les temps périscolaires émanant de cette réforme.

Convaincue que la diversité et la multiplicité des interactions éducatives favorisent la construction de l'individu, l'association se veut complémentaire des institutions familiales et scolaires.

C'est ainsi que nous avons proposé différents projets d'animation aux enfants scolarisés en élémentaire au fil des années : de l'animation sur le temps méridien, des ateliers et de l'aide aux devoirs sur le temps périscolaire, la gestion d'un centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires et enfin des séjours de vacances.

Depuis plusieurs années, notre association intervient à Blanche par le projet de la petite maison PILOTI.

L'association PILOTI ouvre un accueil de loisirs le mercredi en matinée (de 8h30 à 12h00) ou en journée (de 8h30 à 17h30) en reprenant la formule des séjours de vacances. Projets multimédias, arts plastiques, travaux manuels, grands jeux, cinéma, initiations sportives... telles seront les activités proposées.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- 8h30-9h30 : accueil des enfants
- 9h30-12h00 : activités loisirs et sportives
- 12h00-14h00 : repas (à prévoir par les familles)
- 14h00-16h00 : grand jeu
- 16h00-16h30 : goûter (à prévoir par les familles)
- 16h30-17h30 : activités libres /départs

INSCRIPTION

- La cotisation annuelle est de 600 € pour la matinée et 900 € pour la journée
- Attention, le nombre de places est limité à 20 enfants par jour. Les enfants inscrits à l'année complète seront prioritaires.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 aux responsables de vie scolaire de vos enfants.

Pour plus d'information et inscription :

Laury Parsy : 06.68.79.56.35. - piloti.pourseconstruire@gmail.com

MY HAPPY LITTLE SCHOOL

Activité proposée de la GSM au CP (PS et MS des fratries de Blanche de Castille)

Coordinateur : Alexia Backhouse (My Happy Little School)

Site : Pasteur



MY HAPPY LITTLE SCHOOL : Learning and Growing through love and care.

- Un **groupe Bilingue** d'une durée de 1h30 hebdomadaire pour renforcer, développer et continuer à apprendre l'anglais en s'amusant.
- Un groupe **ESL (English as a second language)** d'une durée de 1h15 hebdomadaire pour apprendre l'anglais en s'amusant.

Notre approche pédagogique est le « hands on learning », apprendre en faisant et en utilisant les cinq sens. Toutes nos séances embarquent les enfants dans une aventure : par exemple les Pirates et les chasses au trésor, apprentissage des gestes de premiers secours pour apprendre les parties du corps, la ferme en nettoyant les animaux dans la terre...

Chaque mercredi est une surprise ! Chaque séance est formée à partir d'une lettre à partir de laquelle nous découvrons le son. Les apprentissages sont renforcés par un temps de travail calme en dernière partie de séance permettant de reprendre le vocabulaire, de développer les apprentissages de la lecture et de l'écriture. Des audios sont envoyés à la fin de chaque séance pour retravailler le vocabulaire du jour à la maison. À travers notre groupe WhatsApp vous vivez avec nous nos séances. Les enfants sont encouragés à se faire confiance et notre vocation est de les aider à développer leur confiance en eux. Petits groupes de maximum 10 enfants.

Pour en découvrir plus sur notre philosophie vous êtes invités à venir vous promener sur notre site www.my-happy-little-school.com.

Renseignements au 06.71.51.06.44.

Afin de garantir la place de votre enfant nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Les séances sont encadrées par une équipe professionnelle de natifs anglais qui ont une réelle passion de transmettre aux enfants **YES WE CAN !**
- **Les séances ont lieu le mercredi dans la salle de restauration des maternelles et dans la salle des maitres.**
 - Pour le groupe bilingue : 9h00 à 10h30
 - Pour le groupe ESL : 10h45 à 12h00
- Début des cours le mercredi 6 ou 13 Septembre 2023.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription pour le groupe bilingue (1h30 par semaine) : 750 €.
- Le montant de l'inscription pour le groupe ESL (1h15 par semaine) : 725 €.
- Les inscriptions se font directement auprès de Alexia Backhouse par mail alexia.backhouse@live.fr avec pour objet de mail « B2C MHLS - NOM et prénom de l'enfant ».
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

OUR ENGLISH CLUB

Activité proposée du CE1 au CM2

Coordinateur : Miss Nawal

Site : Pasteur



Tous les mercredis, le matin de 9h00 à 12h00, un professeur accueillera les enfants à partir du CE1 dans les locaux de l'École.

Ces 3 heures se dérouleront uniquement en anglais, selon l'organisation suivante :

- Apprentissage de façon ludique.
- Atelier de lecture.
- Atelier pour améliorer la prononciation et la grammaire.
- Atelier de conversation.
- Jeux de société.

Attention ! Nombre de places limité (15 enfants maximum) !

DÉROULÉ DES SÉANCES

- L'atelier fonctionnera une fois par semaine le mercredi de 9h00 à 12h00.
- L'atelier n'ouvrira qu'à partir d'un certain nombre d'inscrits.

INSCRIPTION

- Le montant de l'inscription est de 750 € par an.
- L'inscription à l'activité se fait via **votre espace parents École directe/paiement en ligne**. Le règlement s'effectue en 3 fois : un premier règlement de 250 € (par carte bancaire sur École directe) au moment de l'inscription vous sera demandé, puis deux factures complémentaires de 250 € seront émises début janvier et début avril. Ces sommes seront portées sur votre compte famille et débitées selon les modalités que vous avez choisies pour la scolarité de votre enfant.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

Activité proposée du CP au CM2
Coordinateur : Théâtre de la Clarté
Site : Pasteur



Atelier : Échauffement physique et vocal ; Jeux théâtraux ; Improvisation ; Travail sur textes de théâtre

Objectifs : Construction et épanouissement de la personnalité ; Améliorer son expression orale ; Affirmer ses goûts esthétiques ; Développer le désir de connaître et d'apprendre.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5 € par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

Important :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de la fiche d'inscription et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

DÉROULÉ DES SÉANCES

- Du CP au CE2 - Le lundi de 16h15 à 17h45
- Du CM1 au CM2 - Le vendredi de 16h15 à 17h45
- Dates du 1^{er} cours : lundi 11 et vendredi 15 septembre 2023

INSCRIPTION

- L'inscription se fait via les fiches (p. 24 et 25). Elles doivent être envoyées au Théâtre de la Clarté 74, avenue du général Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt. **Les règlements doivent impérativement être joint pour valider l'inscription.**
- Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté :
 - 175 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2023
 - 155 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2024.
- Vous devez, néanmoins, remplir la fiche d'inscription à la fin de ce livret (p. 22) et la retourner pour le 8 septembre 2023 à l'accueil de Pasteur.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le théâtre :
Tél : 01.46.05.61.01. - www.theatredelaclarte.com

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Cette fiche (une fiche par enfant) est à rendre impérativement au responsable de vie scolaire de l'enfant (ou à l'accueil pour le primaire) avant le vendredi 8 septembre 2023 pour valider l'inscription.

Cela est valable aussi pour les activités dont le règlement se fait directement aux intervenants.

Nom :

Prénom :

Classe 2023-2024 :

S'inscrit à (aux) l'activité(s) périscolaire(s) suivante(s) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> AS Badminton * | <input type="checkbox"/> AS Basket * |
| <input type="checkbox"/> AS Cross-fit * | <input type="checkbox"/> AS Danse * |
| <input type="checkbox"/> AS Escalade * | <input type="checkbox"/> AS Natation * |
| <input type="checkbox"/> AS Volley * | <input type="checkbox"/> Atelier d'écriture créative partagé |
| <input type="checkbox"/> Atelier scientifique - Lab+ / bio + | <input type="checkbox"/> Brevet d'initiation à l'aéronautique |
| <input type="checkbox"/> Chœur Gospel | <input type="checkbox"/> Chœur Liturgique |
| <input type="checkbox"/> Chorale du collège | <input type="checkbox"/> Ciné club |
| <input type="checkbox"/> Club Échecs | <input type="checkbox"/> Club Théâtre Collège |
| <input type="checkbox"/> Cooking & Art Club | <input type="checkbox"/> Improviation |
| <input type="checkbox"/> Initiation au Bridge | <input type="checkbox"/> Little Einstein |
| <input type="checkbox"/> Magick Makers | <input type="checkbox"/> Mercredi c'est Piloti |
| <input type="checkbox"/> My happy little school | <input type="checkbox"/> Our English Club * |
| <input type="checkbox"/> Théâtre de la Clarté * | |

J'ai bien pris connaissance des modes de règlements des activités.

Je m'engage à être à l'heure aux cours, à les suivre régulièrement toute l'année et à prévenir en cas d'absence.

Signatures :

Élève

Parents

*** Feuille d'inscription spécifique ci-après**



ASSOCIATION SPORTIVE FICHE D'INSCRIPTION

Cadre réservé au secrétaire d'A.S. :
Montant d'adhésion : 20 €

- Paiement par chèque bancaire
 PASS+ n° carte :

RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

Nom : Prénom :
Date de naissance : Classe :
Tel portable :
Mail :
Adresse :
Code postal : Ville :

Photo
récente

Activité choisie

- Badminton Basket Cross fit
 Danse Escalade (*Initiation / Débutant*) Escalade (*Perfectionnement / Compétition*)
 Natation Collège Natation Lycée Volley

RENSEIGNEMENTS PARENTS

M. Mme (nom et prénoms) :
Portable père : Portable mère :
Adresse mail :
N° de sécurité sociale :
Mutuelle : N° :

- Je soussigné M. / Mme
autorise ma fille / mon fils
à pratiquer des activités sportives dans le cadre de l'Association Sportive de l'établissement Blanche
de Castille.
 J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toutes les décisions
nécessaires pour la santé de mon enfant.

Fait à le Signature

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU SPORTIF

Je m'engage à participer régulièrement aux entraînements ainsi qu'aux rencontres scolaires
proposées. Toute absence devra être justifiée par un mot des parents ou courrier électronique.

Signature de l'élève



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THÉÂTRE DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE LE CHESNAY 2023-2024

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Échauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le lundi de 16h15 à 17h45 - du CP au CE2

Date du 1^{er} cours : 11 septembre 2023

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance		Classe 2023-2024 :	
	Père (ou tuteur) :		Mère
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE :			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

RÈGLEMENT :

- 175 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2023.
- 155 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2024.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans). Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant

autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

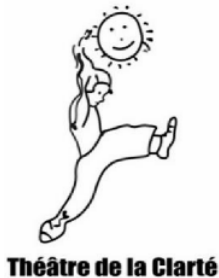
Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque n°

• un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THÉÂTRE DE L'ÉCOLE BLANCHE DE CASTILLE LE CHESNAY 2023-2024

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Échauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le vendredi de 16h15 à 17h45 - du CM1 au CM2
Date du 1^{er} cours : 15 septembre 2023

Nom de l'enfant :	Prénom :	
Date de naissance	Classe 2023-2024 :	
	Père (ou tuteur) :	Mère
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Téléphone :		
Email :		
CAS D'URGENCE : N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :		

RÈGLEMENT :

- **175 €.** Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2023.
- **155 €.** Ce second règlement sera encaissé en janvier 2024.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans). Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant

autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription

• 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque n°

• un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »